

TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION

Mars 2019 | N° 139

Parution trimestrielle

LA LAT À TROISTORRENTS

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE C'EST QUOI ?

Les sociétés humaines aménagent l'espace dans lequel elles vivent. Elles doivent s'organiser, par exemple pour gérer leurs systèmes de mobilité et de transport, les infrastructures liées comme les écoles, leurs ressources en eau, les déchets, la gestion des risques, etc. L'aménagement du territoire désigne aujourd'hui l'action publique qui s'efforce d'orienter la répartition des populations, leurs activités et leurs équipements dans un espace donné et en tenant compte de choix politiques globaux.

Nos ancêtres déjà déterminaient les espaces où il était nécessaire de cultiver les vergers, ceux où la chasse était la plus propice et enfin ceux où la protection de leur famille était la plus sûre. Au fil des temps, cette vision est devenue une **politique publique pour planifier et coordonner l'utilisation du sol**.

La révision de la **loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT)**, acceptée en 2013, a engendré pour un nombre important de cantons et de communes de Suisse de revoir leur planification et leur utilisation du sol. De plus, au vu des nouvelles exigences légales, **la commune doit questionner son territoire et déterminer son potentiel de développement en fonction des besoins identifiés en matière de population et**

d'emplois. La commune de Troistorrents a très rapidement réagi en établissant une vision stratégique de son territoire indispensable à la révision de son plan des zones et au redimensionnement exigé de sa zone à bâtir.

Ce projet de territoire permet à la municipalité d'appréhender les problématiques et les enjeux communaux de manière globale et transversale et d'esquisser des pistes de réponses. Il constitue également le socle sur lequel s'appuyer pour orienter le développement de la commune de manière qualitative sur le long terme.

En effet, la commune doit freiner l'étalement urbain et se prémunir des problèmes qu'il engendre (charges importantes pour l'équipement, difficulté à offrir un transport public de qualité, vie sociale affaiblie, etc.).

Dans un premier temps, et avant de déterminer de manière précise les zones devant faire l'objet d'un redimensionnement, la commune a décrété les zones à bâtir de l'ensemble de la commune, **zone réservée**. La zone réservée est un outil indispensable pour que les communes puissent réfléchir de manière indépendante et en toute sérénité sur le devenir du développement des zones.



Dans un second temps, la commune va devoir établir un projet de plan d'affectation des zones (PAZ) conforme à la stratégie arrêtée. Celui-ci doit trouver sa finalité dans le règlement communal des constructions (RCCZ) qui doit être revu en fonction de la nouvelle loi sur les constructions entrée en vigueur en 2018.

Comme vous le voyez, la municipalité et l'administration ne chôment pas et ont encore du pain sur la planche avant de pouvoir proposer aux citoyens de Troistorrents un projet pour le développement de leur territoire, à la fois légal, mais surtout conforme aux attentes et besoins des citoyens.

Charles Clerc

Commission Aménagement du territoire

EXTRAITS DES DÉCISIONS COMMUNALES

DU 27 AOÛT 2018 AU 14 JANVIER 2019

ENGAGEMENT COLLABORATRICE ADMINISTRATIF-TECHNIQUE POUR LE SERVICE «ÉDILITÉ ET URBANISME»

Le Conseil municipal accepte l'engagement de Mme Justine Lambiel, domiciliée à Troistorrents.

AUTORISATION D'EXPLOITER CAFÉ-RESTAURANT «POINT GOURMAND» À MORGINS

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement, avec ces prestations supplémentaires, à Mme Viktoria Weber-Avitabile, Morgins. Heures d'ouverture et de fermeture: tous les jours de 08h00 à 01h00 du lundi au dimanche.

AUTORISATION D'EXPLOITER CAFÉ-RESTAURANT «RELAIS DES BOCHASSES» À MORGINS

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement durant la saison d'été à Mme Viktoria Weber-Avitabile, Morgins. Heures d'ouverture et de fermeture: tous les jours de 08h00 à 01h00 du lundi au dimanche (uniquement durant la saison d'été).

16^E RALLYE DU CHABLAIS - DEMANDE DE FERMETURE DE ROUTE

Le Conseil municipal décide d'accorder l'autorisation comme les années précédentes, en mentionnant que les frais de remise en état et dégâts éventuels seront à la charge de l'organisateur.

COMMANDE DE COLUMBARIUMS

Le Conseil municipal accepte le nouvel emplacement et la commande de deux columbariums.

PROLONGATION COLLECTEUR CHEMIN DES CARRIÈRES - ADJUDICATION TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleure marché, soit Sabeco

SA, pour le montant de CHF 43'576.80 TTC. Olivier Richard s'est récusé.

SKI ALPINISME - SOUTIEN KILIAN GRANGER

Le Conseil municipal accepte de reconduire la subvention de CHF 1'000.00 pour sa saison 2018-2019.

ASSAINISSEMENT DU DÉPART DE LA ROUTE DE CHAMPSOT - ADJUDICATION

Le Conseil municipal a décidé d'adjuger ces travaux à l'entreprise la meilleure marché, soit Routes & Revêtements SA, pour le montant de CHF 30'034.70 TTC, selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

RENFORCEMENT DU RÉSEAU ROUTE DE BAS-VIÈZE ÉTAPE 2018 - ADJUDICATIONS TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET D'APPAREILLAGE.

Le Conseil municipal a décidé d'adjuger les travaux suivants, selon la procédure de gré à gré concurrentiel, pour le génie civil à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 169'393.45 TTC et pour l'appareillage à l'entreprise Gollut Hydrotec Sàrl, pour le montant de CHF 75'560.65 TTC.

COMMISSION POLICE INTERCOMMUNALE DES DENTS DU MIDI - ENGAGEMENTS

Le Conseil municipal a pris connaissance de la démission de Mme Maud Défago et que c'est la candidature de M. Nicolas Peruzzi qui a été retenue. M. Markus Weber a fait valoir son droit à la retraite pour le 31.12.2018. C'est Mme Alexandra Martin qui a été engagée pour le remplacer.

TRAVAUX DE PEINTURE BÂTIMENT SCOLAIRE - ADJUDICATION

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux, selon la procédure de gré à gré concurrentiel, à l'entreprise Berthoud Peinture et Rénovation à Troistorrents, pour le montant de CHF 66'000.00 TTC.

RÉFECTION MUR SOUTÈNEMENT ROUTE DE CHEMEX - ADJUDICATION TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL

Le Conseil municipal accepte d'adjuger ces travaux, selon la procédure de gré à gré concurrentiel, à l'entreprise Sabeco SA, pour le montant de CHF 114'300.83 TTC.

SUBVENTION SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MONTHEY

Le Conseil municipal décide de verser un montant de CHF 1000.00 pour les 100 ans de la société et un montant de CHF 5000.00 pour le soutien aux 2 projets concernant notre commune (rucher-école et sentier didactique).

SERVICE DE SÉCURITÉ - SURVEILLANCE VALLON DE THEY, LAC DE MORGINS

Le Conseil municipal décide de confier la sécurité du Vallon de They et du lac de Morgins à M. Stéphane Borgeaud, guide responsable de la sécurité des routes cantonales.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DE LA VALLÉE D'ILLIEZ

Le Conseil municipal accepte la nomination de deux nouveaux officiers au grade de lieutenant, soit MM. Cédric Morand et Nicolas Diaque.

AMÉNAGEMENT CHEMIN D'ACCÈS VIEUX MOULINS DE LA TINE

Le Conseil municipal décide d'adjuger le mandat d'étude pour les prestations d'ingénieur civil, architecte et géologue, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise ARC Génie Civil SA à Monthey pour un montant de CHF 24'432.55.

FONDS DE RÉNOVATION DE LA CURE

Le Conseil municipal décide d'accepter de laisser la totalité de ce fonds de rénovation, qui se monte selon les derniers comptes établis à fin 2016 à CHF 91'718.60, à la Paroisse pour l'aménagement de la future cure.

PROJET VALLÉE D'ILLIEZ, AMIE DES AÎNÉS

Le Conseil municipal décide de valider la mise en place du projet «La Vallée d'Illiez, amie des aînés» et d'accepter d'inscrire la somme de CHF 50'000.00 au budget 2019.

OFFRE PROTECTION PLACE DU 6 AOÛT À MORGINS

Le Conseil municipal accepte d'adjuger la mise en place de la protection du sol, selon la procédure de gré à gré concurrentiel, à l'entreprise SAGERIME SA à Bulle, pour le montant de CHF 88'262.85 TTC.

CONSTRUCTION MUR DE SOUTÈNEMENT SORTIE DU PARKING CÔTÉ ÉGLISE

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleure marché, soit Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 290'210.35 TTC.

AUTORISATION D'EXPLOITER HÉBERGEMENT B&B «LE MAZOT» À TROISTORRENTS

Le Conseil municipal accorde

l'autorisation d'exploiter présentée par Mme Martine Mando, domiciliée à Troistorrents. Ouverture: à l'année.

AUTORISATION D'EXPLOITER RESTAURANT-BAR «DI.VINS» À MORGINS

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter présentée par Mme Viktoria Weber-Avitabile, Morgins. Heures d'ouverture et de fermeture : tous les jours de 09h00 à 01h00 du lundi au dimanche.

FERMETURE ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Le Conseil municipal accepte les demandes de M. Maxime Monny de prolongation de l'heure de fermeture de la discothèque le SAF à 05h00 et du T-Bar à 02h00 le vendredi et samedi, durant la saison d'hiver 2018-2019.

SKI ALPINISME - SOUTIEN TOBIAS DONNET

Le Conseil municipal accepte de lui verser une subvention de CHF 1000.00 pour la saison 2018-2019.

ACHAT D'UNE REMORQUE POUR LE SERVICE FORESTIER

Le Conseil municipal accepte l'achat d'une remorque basculante pour le service forestier selon l'offre de la maison Franz Meier à Sursee pour le montant de CHF 9'839.15 TTC.

POLICE INTERCOMMUNALE DES DENTS DU MIDI - HEURES DE PRÉSENCE DES AGENTS MUNICIPAUX

Le Conseil municipal accepte la proposition d'une présence policière renforcée en fin de semaine, le vendredi et le samedi soir.

CRÉATION D'UN NOUVEL ECOPOINT À PROXIMITÉ DU CHALET DE LA TREILLE

Le Conseil municipal adjuge les travaux pour la création d'un nouvel EcoPoint à proximité du Chalet de la Treille, selon la procédure de gré à gré concurrentiel, à l'entreprise Alain Moret SA à Troistorrents, pour le montant de CHF 7'682.65 TTC



De forié, lou prau inteurdon de verdayé, de lé shieu s'oeûvron po nos annonshié de biau dzo.

Au printemps, les prés commencent à verdier, les fleurs s'ouvrent pour nous annoncer de beaux jours.

QUELQUES NOUVELLES DES PROJETS COMMUNAUX

PARKING

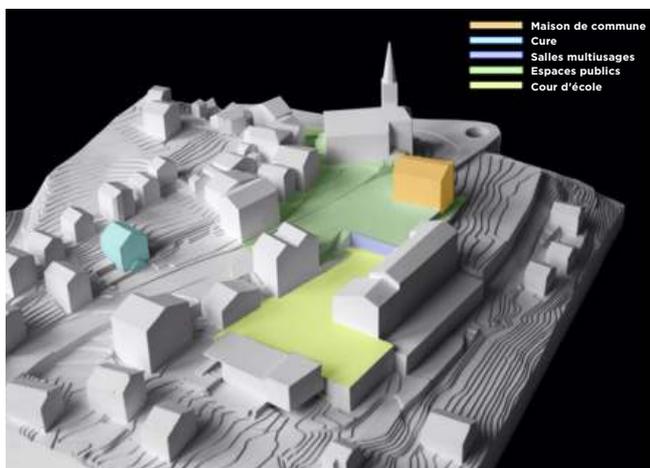
Difficile de parler encore de projet tant ce parking fait partie intégrante de notre village. Quelques travaux de finition nécessitent encore de l'attention. Le revêtement de la rampe d'accès et de sortie est toujours en discussion. La sortie « Eglise » doit également encore être finalisée. Enfin, un mur de soutènement doit être posé contre l'ancien mur qui, n'ayant pas de fondations, ne peut pas supporter la pose des barrières. Tous ces travaux devraient être réalisés dans le courant 2019.



INFO IMPORTANTE

Le parking restera non payant durant toute la période des travaux d'aménagement du centre du village. En parallèle, plusieurs places de parc en surface seront supprimées pour permettre l'installation du chantier de la Maison de Commune et des travaux de réfection de la Raiffeisen. Nous vous rappelons que les véhicules parkés sur le domaine public doivent obligatoirement être porteurs de plaques d'immatriculation. Les véhicules contrevenants seront enlevés et les frais facturés aux propriétaires.

MAISON DE COMMUNE



Les adjudications pour ce chantier ont été faites par le Conseil municipal et les travaux commenceront ce printemps. La première phase des travaux consiste dans la pose d'une palissade de protection et la réalisation de différents aménagements liés au chantier. Le planning élaboré par le bureau d'architectes BFIK prévoit un emménagement durant l'été 2020.

ÉCOLE DE MORGINS

Ce n'est pas vraiment un projet, mais plutôt une information. Le but du Conseil municipal et de la Direction des écoles est de maintenir les classes primaires dans notre station de Morgins. L'école de Troistorrents devenant exiguë, il est important, pour le confort des élèves et la qualité de l'enseignement, de pouvoir bénéficier des classes du bâtiment de la Jeur. Nous remercions d'avance les parents sollicités de faire bon accueil à la demande de l'EIVI et de permettre le maintien des classes de notre station.

RÉSERVOIR DU GÉANT

Suite à la contamination du réseau des eaux potables de Morgins en ce début d'année, le Conseil municipal a décidé de mandater le bureau qui nous accompagne pour l'installation d'une ultrafiltration à la sortie du réservoir du Géant. Cette mesure serait accompagnée d'une augmentation du réservoir et permettrait de sécuriser encore mieux la distribution de l'eau potable dans notre station ainsi que pour le village de Troistorrents.

RÉSERVOIR D'EAU POTABLE DE TASSONNAIRE

Les études pour l'augmentation de la capacité du réservoir et la mise en place d'un système d'ultrafiltration de l'eau sont en cours. La mise à l'enquête pour ces travaux est prévue pour la deuxième partie de 2019.

CHANGEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

RETRAITE



Après plus de 43 ans de service, notre Secrétaire communal, **Simon-Bernard Donnet** prend sa retraite.

Nous souhaitons à Simon-Bernard une belle et heureuse retraite auprès des siens et nous le remercions pour toutes ces années de bons et loyaux services au sein de notre Administration communale.



De gauche à droite:
Derrière › Samuel Donnet, Eric Donnet-Monay, Christian Saillen
Devant › Grégoire Parchet, Justine Lambiel, Vincent Fornage

NOMINATION

Suite au départ à la retraite de Simon-Bernard Donnet, **Eric Donnet-Monay**, jusque-là responsable du service de la comptabilité, a été nommé par le Conseil communal au poste de Secrétaire communal avec entrée en fonction au **1^{er} février 2019**. Félicitations à Monsieur Donnet-Monay pour cette nomination et merci pour ces années passées à la tête de la comptabilité de la Commune et de la Bourgeoisie.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS

Notre service des bâtiments a un chef à sa tête depuis le **1^{er} avril 2018** avec l'arrivée de **Samuel Donnet**. Après un apprentissage dans les métiers du bois, Monsieur Donnet a travaillé de nombreuses années au sein de l'armée. De retour dans sa commune, il nous amène ses compétences et la rigueur nécessaire au suivi et à la bonne tenue de nos nombreux bâtiments.

Engagé comme collaborateur administratif auprès de notre service du cadastre pour une mission temporaire, **Vincent Fornage** a été nommé secrétaire administratif aux services des constructions et de l'aménagement du territoire. CFC d'employé de commerce et maturité socio-économique en poche, Monsieur Fornage a débuté son activité au sein de notre administration le **1^{er} mai 2018**.

En prévision de la nomination d'Eric Donnet-Monay au poste de Secrétaire communal, **Grégoire Parchet** est entré au sein de l'Administration communale en **septembre 2018**. En possession d'un brevet fédéral en comptabilité, Monsieur Parchet a repris la responsabilité du service de la comptabilité.

En **septembre 2018**, notre service du cadastre a reçu le renfort de **Christian Saillen**. A la tête d'une entreprise de multimédias durant plusieurs années, Monsieur Saillen s'occupe aujourd'hui des visites d'expertise sur site et du contrôle des données du cadastre pour notre commune.

Suite à l'engagement par les services cantonaux de Patricia Katic, **Justine Lambiel** a rejoint notre administration communale le **1^{er} octobre 2018**. Ingénieure ES en architecture, Madame Lambiel travaille au sein du service des constructions.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux collaborateurs et les remercions pour leur engagement envers notre commune.

PORTRAIT DE LA POPULATION COMMUNALE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Au 31 décembre 2018, la commune de Troistorrents comptait 2089 ménages pour un total de 4698 habitants (3890 à Troistorrents et 808 à Morgins), soit une augmentation de la population de 1,6% sur une année.

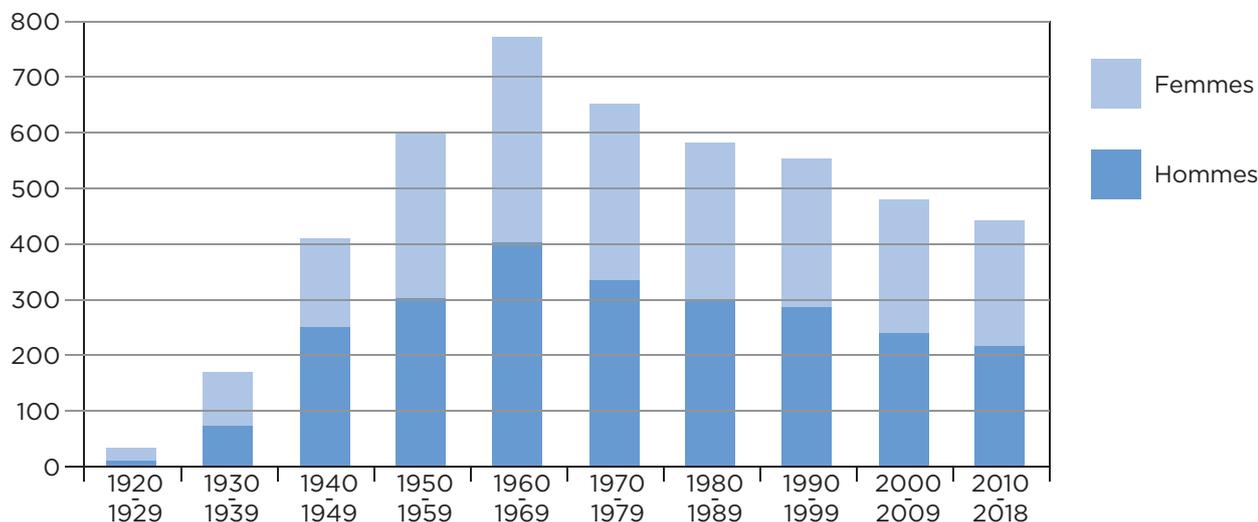
DURANT L'ANNÉE 2018

- › 368 personnes ont quitté la commune,
- › 471 nouveaux habitants sont arrivés,
- › 47 enfants sont nés,
- › 53 couples se sont mariés,
- › 51 personnes sont décédées.

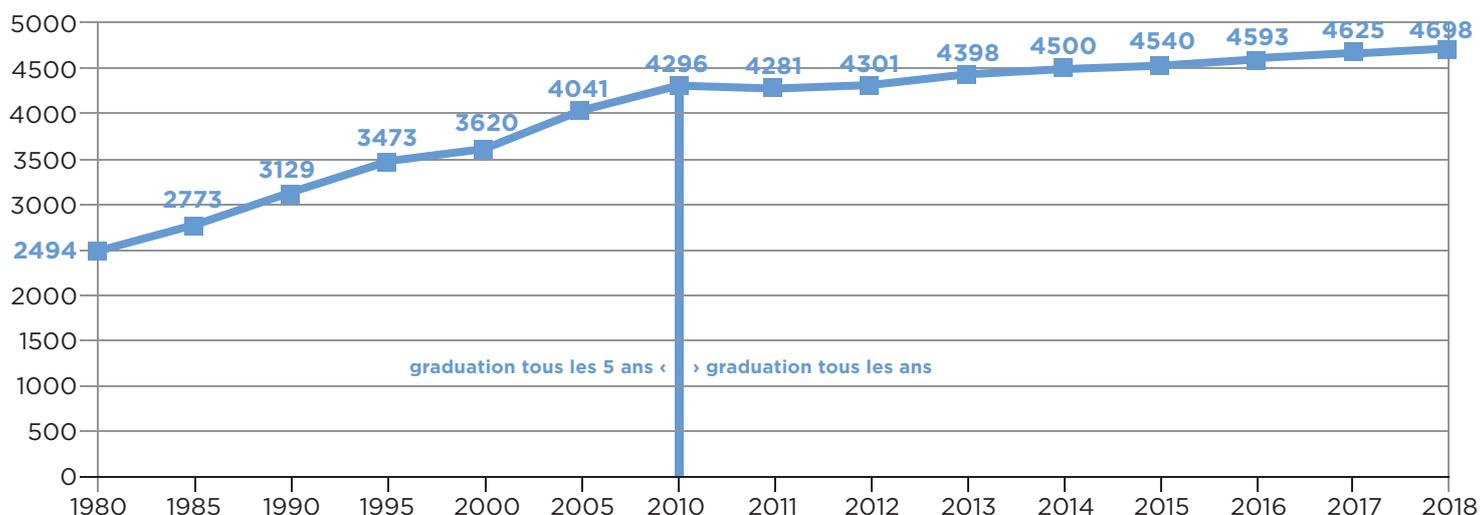
QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

- › 50.8% d'hommes pour 49.2% de femmes,
- › 14% de 65 ans et plus et 19.6% de moins de 18 ans,
- › 33 nonagénaires,
- › 86.4% de ressortissants suisses, dont 55.45% de Valaisans
- › 24 cantons représentés (manquent uniquement les cantons de Glaris et Appenzell Rhodes Intérieur)
- › 34 nations représentées.

PYRAMIDE DES ÂGES



GRAPHIQUE DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1980



NOMBRES DE MÉNAGES PAR NOMBRE DE PERSONNES

| 1 personne | 2 personnes | 3 personnes | 4 personnes | 5 personnes et plus |
|---------------------------------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| 734* / 35.1% | 676* / 32.4% | 290* / 13.9% | 268* / 12.8% | 121* / 5.8% |
| Total: 2089 *ménages / 4698 personnes | | | | |

NOUVEAUX CITOYENS ET PROMOTION CIVIQUE › TRADITIONNELLE SOIRÉE AVEC LES AUTORITÉS



Comme le veut la coutume, l'administration communale a eu le plaisir d'accueillir ses nouveaux citoyens ainsi que les jeunes de la promotion civique le 7 décembre dernier au chalet de la Treille.

61 nouveaux habitants, sur les 471 s'étant installés dans notre commune en 2018, ont répondu à cette invitation. A leurs côtés, 22 jeunes de la classe 2000 étaient présents pour cette soirée. L'occasion, pour les invités du jour, de faire connaissance avec les autorités politiques et religieuses de notre commune.

Une fois la partie officielle terminée, tous les invités ont partagé un apéritif dînatoire dans une ambiance conviviale.

Corinne Cipolla

Commission Communication et Information



Promotion civique année 2000

Baillifard Céline, Berthoud Bastien, Cardeal da Silva Emma, Darbellay Raphaël, Donnet-Monay Marion, Dos Anjos Dias Inês, Dubosson Noémie, Granger Julien, Jaggy Mickaël, Joris Gwenaëlle, Krummenacher Lara, Martenet Estelle, Monay-Michaud Rachèle, Müller Florent, Oechslin Kelly, Perrin Dora, Richard Kilian, Richard Noam, Siriot Manon, Tagan Solène, Tornare Lia, Wichert Gillian.

APÉRITIF DE LA NOUVELLE ANNÉE ET MÉRITES COMMUNAUX 2018

Le 10 janvier dernier, la municipalité a organisé un apéritif pour marquer la nouvelle année. A cette occasion, les autorités politiques et religieuses ont adressé leurs vœux à la population et nos 2 fanfares ont joué quelques morceaux de circonstance. Durant cette soirée a également eu lieu la remise des mérites communaux 2018. Un prix d'encouragement, deux mérites sportifs, un mérite culturel et sept prix jubilé ont été remis à des habitants ou des natifs de notre commune.



PRIX D'ENCOURAGEMENT 2018 POUR MARIE BOVARD

Pour son titre de championne du monde junior freeride à Kappl en Autriche, Marie Bovard a reçu le **prix d'encouragement 2018**. Domiciliée à Morgins et âgée de 16 ans, Mlle Bovard a d'abord débuté sa carrière sportive dans le ski alpin avant de s'orienter, à l'âge de 14 ans, vers le freeride. Elle a rapidement enchaîné les podiums jusqu'à son titre obtenu pour sa première participation à des championnats du monde. Un début de carrière qui s'annonce donc prometteur.

MÉRITES SPORTIFS 2018 POUR STEVE MORABITO ET PASCAL GRANGER

Le premier mérite sportif 2018 a été remis à Steve Morabito pour son titre de champion suisse de cyclisme sur route obtenu le 1^{er} juillet 2018 à Schneisingen. M. Morabito a commencé sa carrière en 2006, chez Phonak. Il a ensuite couru au sein de plusieurs équipes et participé à 15 grands tours, dont le Giro et le Tour de France, à 7 championnats du monde et aux JO de Rio en 2016. Il vient d'entamer sa 14^e et dernière année dans le circuit professionnel. Ce mérite récompense donc également l'ensemble de la carrière de ce natif de Troistorrents.

Le second mérite sportif 2018 est revenu à Pascal Granger en reconnaissance à une carrière de 40 ans en karaté. M. Granger a débuté le karaté à l'âge de 15 ans et a rapidement réussi son premier examen de ceinture noire, le 1^{er} dan, jusqu'à obtenir le 5^e dan en 2004 en France auprès du maître Ohshima. Le statut de 5^e dan est le grade le plus élevé et le plus difficile à obtenir. M. Granger est également le co-fondateur du Shokotan Karaté Club Portes du Soleil à Troistorrents. Club qu'il préside toujours actuellement et où il dirige régulièrement des entraînements.

MÉRITE CULTUREL 2018

Pour son statut d'expert international en matière de conservation et restauration du bois et sa contribution au maintien de notre patrimoine, le mérite culturel 2018 a été remis à **Claude Veuillet**. M. Veuillet est conservateur-restaurateur dans le domaine du bois et spécialisé dans la recherche et l'étude des techniques traditionnelles. Il effectue des mandats pour la section des monuments historiques de

plusieurs cantons ainsi qu'à l'étranger et donne également régulièrement des conférences auprès d'écoles supérieures. Ses recherches, son expérience du bois et sa capacité à transmettre les gestes et connaissances oubliées contribuent à maintenir des savoirs indispensables au maintien de notre patrimoine. Un épisode de *Passe-Moi les jumelles* sur la RTS lui a d'ailleurs été consacré (Au-delà du geste - 9 février 2018).

Méritants 2018 (manque Steve Morabito) entourés des membres de la commission Culture, Sports et Loisirs (manque Sophie De Gol Cipolla)

De gauche à droite:

Jean-Baptiste Udressy, Aline Kühn, Corinne Cipolla, Marie Bovard, Claude Veuillet, Monique Morabito et Olivier Bressoud (représentant Steve Morabito), Véronique Monney Genevay, Pascal Granger, Hervé Magnin et Thierry Rouiller.



PRIX JUBILÉS 2018

Pour la première fois, la commune a remis un prix jubilé aux membres ayant cumulé 50 ans d'activité ou plus au sein de nos sociétés locales. Ce prix récompense leur engagement et leur contribution à notre vie locale.

Ont reçu un prix jubilé:

› **Pour la Caecilia :**

- Louis Bellon, Roland Dubosson et Gilbert Gex-Collet: 50 ans de chant
- Gilbert Claret et Noëmi Premand: 56 ans de chant

› **Pour le Bon Vieux Temps:**

- Jean-Marie Granger: 50 ans de danse

› **Pour l'Helvétienne de Morgins:**

- Emmanuel Joris: 59 ans de musique

› **Pour l'Union Instrumentale de Troistorrents:**

- Bernard Fornage: 50 ans de musique
- Gaby Bellon: 60 ans de musique
- Gilbert Martenet: 62 ans de musique

A eux 10, ils cumulent 543 années de société !



Prix jubilés 2018

De gauche à droite: Gilbert Martenet, Gaby Bellon, Bernard Fornage, Gilbert Claret, Noëmi Premand, Louis Bellon, Roland Dubosson, Jean-Marie Granger, Gilbert Gex-Collet et Emmanuel Joris.

La municipalité félicite encore chaleureusement toutes ces personnes et leur souhaite une belle suite de carrière, qu'elle soit musicale, sportive, culturelle, professionnelle ou amateur.

GASTROVERT PRÈS DE CHEZ VOUS !

En collaboration avec la commission communale Salubrité, le système GastroVert s'installe à Troistorrents.

GastroVert contribue efficacement à diminuer le contenu des sacs taxés tout en permettant une valorisation optimale des restes d'aliments dans une démarche respectueuse de l'environnement. Les restes d'aliments sont en effet acheminés sur le site Satom SA de Villeneuve où ils sont transformés en biogaz et en compost par méthanisation. Dans les communes ayant déjà installé ce système depuis quelques mois, plus d'un ménage sur deux l'utilise et en moyenne 40 kg par personne et par an de déchets alimentaires sont récoltés.

LE SYSTÈME

Plusieurs points de collecte sont répartis sur le territoire communal, à savoir:

1. Morgins › Vers l'école
2. Morgins › La Cergnat
3. Troistorrents › La Croix-du-Nant
4. Troistorrents › Vers-Encier
5. Troistorrents › Bas de Chenarlier
6. Troistorrents › Chalet de la Treille

Une carte d'accès vous permettant de déverrouiller le système, ainsi qu'une présentation détaillée de GastroVert sont disponibles auprès de l'administration communale. Des bio-seaux adaptés aux sacs compostables distribués gratuitement sur les points de collecte sont également en vente auprès de votre administration communale.

DEUX PRINCIPES ESSENTIELS AU SUCCÈS DE CETTE FILIÈRE

1. Pas de plastique

La qualité du tri est indispensable au bon fonctionnement de cette filière de valorisation. En effet, la

présence de matières indésirables pollue le compost et le rend inutilisable pour l'agriculture. **Aucun plastique et aucune matière indésirable ne doivent être déposés dans les bacs GastroVert. Il est essentiel de n'utiliser que des sacs compostables.**

2. Respect du bac prioritaire

Il est également important de remplir prioritairement le bac comportant l'étiquette «remplir en priorité». En effet, grâce à la carte d'accès, le système détecte le nombre d'ouvertures et évalue le taux de remplissage du bac en question. Lorsque celui-ci atteint 80%, un message est envoyé au transporteur pour qu'il procède à son évacuation. Si vous déposez vos sacs remplis sans respecter ce système, le transporteur se retrouvera devant 2 bacs insuffisamment pleins pour être évacués et cela induira des déplacements inutiles. Dans un souci d'optimisation du système, de réduction des coûts et des nuisances environnementales, il est donc essentiel que les déplacements inutiles soient évités.

UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE AU COMPOST INDIVIDUEL

De nombreux déchets tels que les restes d'aliments cuits, les petits os ou encore certaines épluchures ne sont pas compatibles avec le compostage de jardin. Ils sont en revanche volontiers acceptés dans les bacs de collecte GastroVert.

N'hésitez donc pas à profiter de ce service qui valorise de manière optimale vos restes d'aliments et contribue à un tri efficace.

Satom SA

Contact et informations

www.gastrovert.ch ou Hotline 0800 72 77 77



SOIRÉES D'INFORMATION

Des collaborateurs de Satom SA procéderont à une démonstration sur le fonctionnement du système et répondront à vos questions à l'occasion de 3 soirées.

Vous trouverez les dates et les lieux de ces séances d'information sur le site de la commune: www.troistorrents.ch.

N'hésitez pas à venir avec votre carte d'accès pour tester le système.

ACCORD HISTORIQUE ENTRE LES ISLM ET LE TENNIS-CLUB MORGINS

Les enfants de l'école de tennis de Troistorrents-Morgins pourront pratiquer leur sport favori sans bourse délier pour accéder aux courts de tennis. Une excellente nouvelle pour la jeunesse et l'avenir du Club. Un effort conséquent qu'Eric Derivaz, président du club, tient à souligner.

A l'instar des petits basketteurs, footballeurs ou gymnastes, qui peuvent utiliser gratuitement les infrastructures communales pour pratiquer leur sport dans le cadre de leur club, les enfants qui pratiquent le tennis pourront désormais accéder aux 2 terrains couverts et aux 2 terrains extérieurs de Morgins gratuitement, pour autant qu'ils soient membres de l'école de tennis. Cela donne une bouffée d'oxygène à notre école de tennis qui traînait un peu le poids d'un sport somme toute assez coûteux pour la plupart des parents. Désormais, les enfants payeront uniquement les cours dispensés par Philippe Galan, notre professeur diplômé Swisstennis. A partir de 4 ans, les enfants peuvent entrer à l'école de tennis. Pour un cours par semaine, les tarifs démarrent à 260 francs par an (de septembre à juin) et augmentent en fonction de l'âge et de la durée des entraînements*.



Les adultes voient quant à eux leurs abonnements passer de 250 à 290 francs. Un petit effort que nous avons estimé raisonnable dans la mesure où, en comparaison avec d'autres clubs de la région, cet abonnement reste très bon marché. Les propriétaires de résidences secondaires pourront également obtenir l'abonnement au prix de 290 francs.

Le tennis-club Morgins exprime toute sa gratitude à Jacques Michaud et au conseil d'administration des ISLM (Installations de Sports et Loisirs Morgins SA) qui ont fait preuve de beaucoup de compréhension. Nous espérons que cela va redynamiser l'intérêt pour le tennis et que le nombre d'utilisateurs des courts s'en trouvera accru pour le bonheur de tous.

C'est aussi un signal fort de la part de la commune à l'intention de ses jeunes pour les encourager à se bouger dans la discipline de leur choix !

Nadia Thiongane-Défago

*Le coût total de l'école de tennis comprend l'adhésion au club, l'abonnement aux infrastructures et les cours (tout le détail sur www.tcmorgins.ch).



Jacques Michaud, président des ISLM, et Eric Derivaz, président du Tennis-Club de Morgins.

TARIFS D'UTILISATION DES COURTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

| Dès le 1.1.2019 | Nouveaux tarifs | Anciens tarifs |
|--|-----------------|------------------------|
| Jeunes membre du club et de l'école de tennis (jusqu'à 18 ans) | gratuit | 180.- |
| Enfants/étudiants membres du club (jusqu'à 25 ans) | 180.- | 250.- |
| Adultes membres du club (y compris propriétaires de résidences secondaires) | 290.- | 250.- 600.- / 950.- |



SOIRÉE AUTOUR DU MONDE

Le 1^{er} février dernier, la commission Culture, Sports et Loisirs organisait une soirée à la salle polyvalente. Le concept était simple : déguster des plats de différents pays avant de suivre une conférence en images sur le Lac Baïkal. Malgré la tempête de neige, plus de 100 personnes ont pris part à cette soirée autour du monde.

7 résidents de notre commune sont venus proposer des mets typiques de leur pays d'origine.

- ❶ Pour la Thaïlande, Wanlee Knoerr › rouleaux de printemps et crevettes à la sauce aigre-douce
- ❷ Pour la Russie, Yulia Spichak › canapés aux œufs de Gorbouscha et au hareng fumé, vodka et bortsch à la smetana
- ❸ Pour la France, Cécile et Christophe Renault › soupe de poissons de roche marseillaise
- ❹ Pour le Sénégal, Agnès Cottet › poulet mariné aux cheveux d'ange aux légumes avec sa sauce Yassa et beignets sénégalais
- ❺ Pour la Guadeloupe, Olympe Gollut › accras, cocktail planteur et colombo de poulet
- ❻ Pour le Cap Vert, Sheila Perrin › cachupa

En guise de dessert, Veronica Rossi (manque sur la photo) avait confectionné des Victoria Sandwich typiquement anglais. La touche régionale était proposée autour du fromage de la vallée et de la salée.

Après ce délicieux repas qui a su ravir les papilles des convives, Nicolas Pernot, voyageur et photographe, a permis aux participants de prolonger le voyage grâce au récit imagé de son séjour au Lac Baïkal.

Une soirée conviviale à la découverte d'autres cultures qui a surtout permis à tous de se rencontrer, d'échanger et de découvrir la variété et la richesse des habitants de notre commune.

Corinne Cipolla

Commission Culture, Sports et Loisirs



UN CLUB D'AÎNÉS VOIT LE JOUR À MORGINS

Sur l'initiative de Chantal Défago, et avec le soutien de Pro Senectute et de la commune de Troistorrents, un club d'aînés se forme à Morgins. La première rencontre est agendée le jeudi 21 mars de 13h30 à 16h30.

Dès le 21 mars, tous les 3^e jeudis du mois, les aînés pourront se rencontrer à la salle l'Eau Rouge à Morgins pour échanger et passer un moment ensemble autour de jeux, d'un goûter, de bricolages ou autres.

Sur l'initiative de la Morginoise Chantal Défago, ce projet a pu rapidement se concrétiser grâce au soutien de Pro Senectute et de la commune de Troistorrents. « Des rendez-vous similaires existent déjà à Troistorrents mais pas à Morgins alors qu'il y a une demande et des attentes », souligne Chantal Défago.

Ces rencontres se dérouleront tous les 3^e jeudis du mois, de 13h30 à 16h30 à la salle de l'Eau Rouge à Morgins et débuteront le 21 mars. Pour cette première rencontre, toutes les personnes de 60 ans et plus intéressées sont invitées à se rencontrer pour un premier échange autour d'une collation offerte : « Venez avec des propositions d'activités et des thèmes de discussion ! ».

Renseignements et contact › Chantal Défago 079 590 14 86

Céline Monay
Commission Affaires sociales



LA RESTAURATION PROGRESSE!



Depuis le mois de juin 2018, début des travaux, la restauration du Four à pain de Collaire progresse à grands pas !

Les bénévoles et les entreprises locales, avec l'aide des « Anciens » que nous remercions, ont permis un grand pas vers la réalisation de notre projet: «La sauvegarde du four à pain de Collaire».

Après la pause hivernale, les travaux reprendront de plus belles pour terminer le travail et être prêt pour la première fournée que nous espérons dans le courant 2019.

D'ici là, nous avons encore besoin d'aide pour le financement de la restauration. C'est pourquoi, au début de cette année, nous avons mis en marche un projet de financement participatif sous l'égide de la Banque Raiffeisen de Troistorrents. Nous vous invitons à visiter sur le site www.heroslocaux.ch le projet « La Sauvegarde du four à pain de Collaire » et d'y faire un don pour nous soutenir. Tout don est le bienvenu, même le plus petit.



Merci... et au plaisir de pouvoir vous accueillir dans un avenir proche au four à pain de Collaire tout neuf !

Pour plus d'informations, visitez notre site www.asfpc.ch.

Pour l'ASFPC, **Michel Hehlen**

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la dernière édition de notre journal communal, dans l'article relatif aux changements au sein de la direction et du secrétariat de l'EIVI.

Les noms des personnes figurant dans la légende de la photo illustrant l'article ont été inversés.

Toutes nos excuses aux personnes concernées.

Voici donc à nouveau la photo avec la bonne légende ci-contre.



De gauche à droite: Frank Berrut (directeur), Jean-Marie Dayer (adjoint à la direction), Sabine Bovard (secrétaire), Corinne Wichert (secrétaire) et Aurélie Monti (adjointe à la direction).

UN CLUB DE TÉLÉMARK POUR LA RÉGION DES DENTS DU MIDI

Afin de fédérer les énergies des passionnés de télémark dans la région des Dents du Midi et de faire découvrir cette forme de glisse à un maximum de personnes, un groupe d'amis a décidé de s'investir et de créer une association. **Le Club Télémark Dents du Midi a été officiellement lancé le samedi 10 novembre 2018 à Morgins.**

Le club a déjà proposé un certain nombre d'activités durant cette saison, comme des initiations, des sorties en peaux de phoques et en télémark, et même une manche de la course «T3B» organisée à Morgins le 23 février.

Une des particularité du club, qui est soutenu par deux magasins de sport morginois, c'est d'offrir la possibilité de faire découvrir le télémark aux enfants. « En Suisse, on ne ne trouve pas, ou très peu, de matériel pour les mini télémarqueurs. Nous avons réussi à trouver des chaussures de la taille 33 à 38 en France et nos deux partenaires, RS Equipement et Snowline, ont joué le jeu. Ils les loueront à un prix préférentiel pour nos adhérents», explique Didier Giller, président du club. «L'objectif, c'est avant tout le partage de magnifiques moments sur ou hors pistes et d'ouvrir le club à toute la région des Dents du Midi. Nous voulons permettre à tout le monde de s'essayer à cette forme de glisse».

Didier Giller a pu compter sur l'appui de 4 amis pour la mise sur pied du club. Magali Di Marco, la médaillée olympique en triathlon (communication), son mari Gianni Di Marco (site web), Jean-Luc Wassmer (finances) et Pascal Klose (organisation événements) viennent compléter le comité.



POUR PLUS D'INFOS

- › www.telemarkddm.ch
- › <https://www.facebook.com/telemarkddm/>
- › mail: info@telemarkddm.ch
- › Didier Giller (président) 078 722 18 12
- › Magali Di Marco (communication et secrétariat) 079 285 16 53

«Nous avons bossé comme des fous pour concrétiser cette idée, mais nous sommes heureux de l'engouement des sponsors et partenaires qui répondent présents, ça va nous demander du boulot!» rigole Didier Giller.

Pour le Télémark Dents du Midi
Magali Di Marco

LE FC TROISTORRENTS REMPORTE LE CONCOURS «UN SPORT SANS FUMÉE» 2018

Le sort a tranché : le FC Troistorrents fait partie des grands gagnants du concours « Un sport sans fumée » 2018 de « cool and clean ». La coquette somme de CHF 2'000.- sera versée dans la caisse du club.

18 clubs et 382 équipes ont pris part l'année dernière au concours « Un sport sans fumée » de « cool and clean ». Pour participer, les équipes ont dû signer un code d'honneur en faveur d'un sport sans tabac et les clubs compléter leurs statuts en y ajoutant la Charte d'éthique et un article relatif au sport sans fumée. En tout, 4'200 sportives et sportifs ont signé le code d'honneur « Un sport sans fumée »

et ont ainsi accepté de respecter les engagements relatifs à la consommation de tabac durant leurs activités sportives.

Au total, le concours « Un sport sans fumée » 2018 a permis à 11 clubs et à 60 équipes de remporter plus de CHF 100'000.-

COOL & CLEAN

... for the **SPiRiT** of **SPORt**

Entre-temps, « cool and clean » a déjà lancé l'édition « Un sport sans fumée 2019 ». Des prix en espèces attrayants et des cadeaux surprise seront de nouveau offerts. Il est possible de s'inscrire dès à présent et jusqu'en décembre 2019 via le site Internet <http://www.unsportsansfume.ch>.



La relève du FC Troistorrents entourée de ses entraîneurs.

POUR QUELLES CAUSES LE PROGRAMME «COOL AND CLEAN» S'ENGAGE-T-IL ?

Performance, sport fair-play, sans fumée et sans dopage, ainsi qu'une gestion responsable de la consommation d'alcool: c'est pour cela que s'engage le programme de prévention soutenu par Swiss Olympic et les offices fédéraux du sport (OFSP) et de la santé (OFSP). Lancé initialement en 2003 pour le sport de compétition de la relève, «cool and clean» s'est élargi à l'ensemble du sport des jeunes trois ans après ses débuts. Depuis lors, environ 250'000 jeunes sportifs ont adhéré aux six engagements.



TRADITIONNELLE FÊTE DES «VIMOTI»

Dans le cadre de la Journée suisse des moulins, les Vieux Moulins de la Tine «VIMOTI» vous ouvrent leurs portes les

1^{er} et 2 juin 2019

et vous proposent différentes animations: moulin en activité pour la fabrication de la farine, démonstration du forgeron, etc.

Une occasion de visiter ou revisiter notre patrimoine local.

Accès libre de 10h à 17h - Restauration sur place



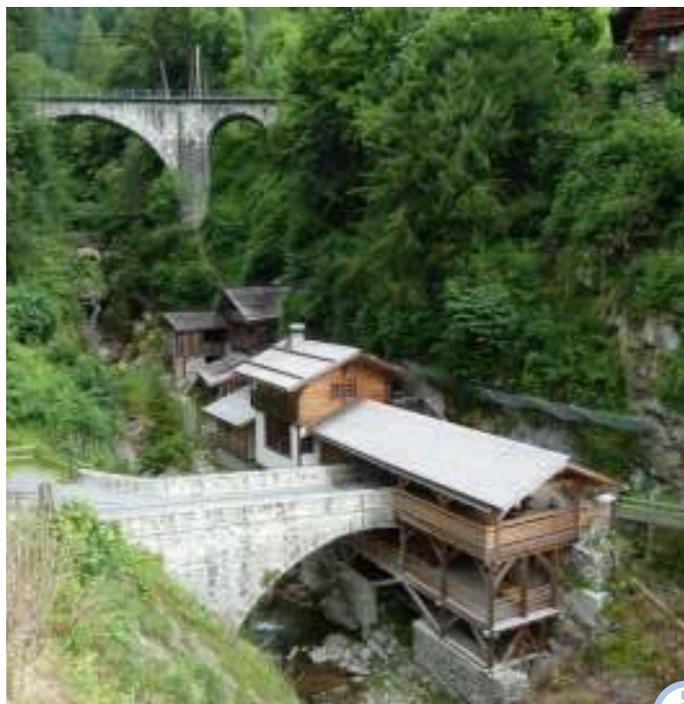
COUVERT «ESPACE SCIERIE» À LOUER SUR RÉSERVATION

Vous cherchez un lieu original pour une sortie d'entreprise, un anniversaire, une soirée entre amis ou pour toute autre occasion ?

De mai à septembre, vous pouvez louer notre couvert «Espace Scierie» qui peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Et pourquoi pas vous mettre en appétit avec au préalable une visite guidée de nos moulins ?

Consultez notre site internet pour vos réservations ou de plus amples informations.



DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE PENDANT LA SAISON D'ÉTÉ 2019

Visites individuelles sans réservation et sans guide:

- › **Ouverture annuelle, du 1^{er} mai au 30 septembre**
Les dimanches de 14h à 17h.
- › **Ouverture estivale, du 1^{er} juillet au 31 août**
Les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 17h.

Le site est ouvert toute l'année sur réservation pour les groupes avec visite guidée.

ADRESSE DE LA FONDATION

Les Vieux Moulins de la Tine «Vimoti»
Chemin des Vieux Moulins 1 - 1872 Troistorrents
meunier@vimoti.ch | www.vimoti.ch
Tél. 079 226 33 16 ou 024 477 12 27



PROCHAINS ÉVÉNEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque a concocté son programme d'animations pour 2019, dont voici les prochaines dates :

Samedi 16 mars, dans le cadre du samedi des bibliothèques: **atelier-jeu «Découverte des 5 sens» et atelier-bricolage «Découverte du plastique fou»**, pour enfants dès 6 ans, de 9h à 12h. Le canton du Valais y participe pour la première fois.

Samedi 13 avril, matinée pour adultes: **«Découverte des plantes locales»** animée par Nathalie Németh-Défago, accompagnatrice en montagne et herboriste. Après la cueillette, les participants pourront réaliser une préparation à base des ingrédients récoltés.

Judi 6 juin, en collaboration avec Stéphanie Micheloud, déléguée régionale à l'intégration: halte du **Bibliobus** à la bibliothèque de Troistorrents afin de proposer des activités aux enfants autour de la lecture, de l'écriture et de l'interculturalité.



Ateliers pour les 11CO sur l'addiction aux jeux vidéos à partir de la lecture d'une bande dessinée «Yoko-ni»: En compagnie du psychologue N. Weber, un des scénaristes de cette BD, Eugène, animera trois ateliers dans les classes du Cycle d'Orientation. L'objectif est de sensibiliser les jeunes au thème des mondes virtuels avec leurs références, leurs codes et leurs pratiques.

CAMP POLYSPORTIF

À TROISTORRENTS DU 22 AU 26 JUILLET 2019

Les camps polysportifs pour enfants sont une offre dans laquelle différents sports peuvent être essayés et pratiqués. L'objectif pour les enfants et les jeunes est en premier lieu la découverte de nouveaux sports ainsi qu'un entraînement favorisant le développement à la fois de la cognition mais aussi de la coordination.

Un large choix de sports est proposé, offrant aux enfants un programme hebdomadaire varié : ils peuvent se défouler dans les sports de ballon comme le foot, le basket ou le floor-ball, mais aussi dans les activités rythmiques comme la danse, le trampoline ou le fitness pour les enfants. En outre, des sports individuels tels que l'athlétisme, le tennis ou le badminton sont également proposés. Ici aussi, l'esprit d'équipe est toujours encouragé. Nous tenons compte des souhaits des enfants et des jeunes dans le choix des sports et des groupes.

Nous nous réjouissons de votre participation !

Salutations sportives.

Angela Käslin
Cheffe du projet Polysport



Date: Lundi 22 juillet 2019 au
Vendredi 26 juillet 2019 de 10h à 16h
Lieu: Ecole intercommunale de Troistorrents
Prix: CHF 275.- (tout compris)
Camp Nr.: A917
Inscription: En ligne sur www.mssports.ch
ou par téléphone +41 41 260 33 67
Important: Nombre de participants limité à 42



UNE SOIRÉE JEUX INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 3 mai prochain, la soirée jeux devient intergénérationnelle ! De 9 à 99 ans, les habitants sont invités à passer un moment ludique et convivial. Au programme, une découverte de jeux originaux spécialement sélectionnés et présentés par un spécialiste des jeux.

Jass, monopoly, loup garou ou autres, les soirées jeux, initialement organisées pour les jeunes de 10 à 20 ans, ont pour objectif de passer un moment convivial autour des jeux de société. Organisées par la commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales depuis juin 2017, elles ont attiré entre 10 et 30 participants selon les rencontres.

Lors de la dernière rencontre, le 25 janvier dernier, les enfants ont eu le plaisir de découvrir toute une panoplie de nouveaux jeux aussi surprenants que passionnants grâce à la venue d'un spécialiste dans le domaine.

Gregorio Console, nouvel habitant de la commune, a été séduit par le concept de ces soirées : il a spontanément proposé de partager ses connaissances mais aussi de mettre à disposition et de présenter quelques-uns de ses... 300 jeux de société.

« Il n'y a pas d'âge pour jouer ! ». Que l'on soit enfant ou adulte, les jeux réunissent... La prochaine soirée jeux sera donc intergénérationnelle.

Elle aura lieu le vendredi 3 mai dans les locaux de l'UAPE (dans le bâtiment de la crèche-nurserie et du CMS), Place du Collège 2 à Troistorrents.

De 9 à 99 ans, venez nombreux passer un moment ludique et convivial et profiter de la présence de Gregorio Console qui prendra avec lui quelques-uns de ses nombreux jeux.

Céline Monay

Commission Petite enfance, Jeunesse & Affaires sociales



L'UNION INSTRUMENTALE EN CONCERT

Après une saison de préparation, l'Union Instrumentale de Troistorrents a le plaisir de vous inviter à venir écouter son concert le **16 mars 2019**.

Elle vous réserve un programme musical varié avec la participation de la Chorguette en 1^{ère} partie.

En 2^{ème} partie, les musiciens vous embarqueront dans divers styles musicaux comme le cha-cha-cha, le blues, la pop, la marche, etc. Un cocktail de fraîcheur et de gaieté pour faire vibrer vos tympanes et taper dans vos mains.

La fanfare vous attend. Venez nombreux !





A VOS AGENDAS !

TROISTORRENTS BOUGE › SAMEDI 25 MAI

Du 20 au 25 mai prochains, Troistorrents participera pour la 4^e année consécutive à «La Suisse bouge». Tout au long de la semaine, plusieurs clubs sportifs et sociétés locales ouvriront leurs portes pour des initiations ou démonstrations ouvertes à tous. **Le samedi 25 mai, une grande fête populaire sera organisée pour faire bouger grands et petits dès 10h au stade de Fayot.** Tout au long de la journée, plusieurs sociétés proposeront des activités variées: parcours d'obstacles, grimpe dans les arbres, tennis, karaté, parcours à skis, tir à la carabine, échasses, jonglage, quilles ou encore tir aux buts. La journée se terminera par une boum réservée aux moins de 16 ans. Une restauration sera également proposée sur place tout au long de la journée.



SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR › VENDREDI 30 AOÛT

Suite au succès de la soirée Ciné 2018, qui avait dû se faire à l'intérieur en raison de la météo, la commission Culture, Sports et Loisirs vous convie à une **2^e soirée cinéma en plein air gratuite le vendredi 30 août.**

La commission s'affaire à trouver un film qui saura ravir grands et petits et se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir nombreux à cette soirée !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS MARS À JUIN 2019

MARS

| | | |
|----------|--|--|
| 2 | Morgins First Track/RDDM SA | Morgins |
| 3 | Loto/Paroisse de Troistorrents-Morgins | Salle polyvalente Troistorrents |
| 5 | Carnaval des enfants/RDDM SA | Morgins |
| 5 | Challenge vitesse pour tous/RDDM SA | Morgins |
| 6 | Ski nocturne/RDDM SA | Morgins |
| 9 et 10 | Veillée/Lou Tré Nant | Chalet de la Treille |
| 16 | Concert annuel/Union Instrumentale | Salle polyvalente Troistorrents |
| 17 au 23 | Rock the Pistes Festival OFF/RDDM SA | Sur les pistes et au village / Morgins |
| 23 | Concert Charlie Winston/RDDM SA | Foilleuse |
| 29 et 30 | 7PEAKS Riverstyle/RDDM SA | Morgins |

AVRIL

| | | |
|----|-------------------------------------|---------------------------------|
| 5 | Concert annuel/Fanfare l'Helvétique | La Jeur Morgins |
| 6 | Vente-échange/Mme Isabelle Gay | Salle polyvalente Troistorrents |
| 6 | Waterslide/Morgins Young Events | Morgins |
| 6 | Closing Party/RDDM SA | Patinoire Morgins |
| 13 | Concert annuel/Caecilia | Salle polyvalente Troistorrents |
| 13 | Tir d'ouverture/Carabiniers | Stand tir Troistorrents |
| 22 | Trésor de Pâques/RDDM SA | Morgins |

MAI

| | | |
|----------|--|---------------------------------|
| 4 | Soirée annuelle/Bon Vieux Temps | Salle polyvalente Troistorrents |
| 4 | Tirs militaires/Les Carabiniers | Stand tir Troistorrents |
| 4 et 5 | Finale nationale Race d'Hérens/RDDM SA | Aproz |
| 11 | Soirée annuelle/Chante-Vièze | Salle polyvalente Troistorrents |
| 18 | Spectacle de danse/Cime de l'Est | Salle polyvalente Troistorrents |
| 24 et 25 | Tir en campagne/Les Carabiniers | Val-d'Illiez |
| 25 | Troistorrents Bouge | Stade Fayot Troistorrents |

JUIN

| | | |
|----------------------|--|---------------------------|
| 1 ^{er} | Marché aux fleurs | Morgins |
| 1 ^{er} et 2 | Fête aux Moulins/VIMOTI | Moulins de la Tine |
| 14 au 16 | 38 ^e Tournoi de l'amitié/FC Troistorrents | Stade Fayot Troistorrents |
| 28 au 30 | Pass'Portes du Soleil | Portes du Soleil |

Pour un calendrier à jour, visitez la rubrique manifestations sur www.troistorrents.ch



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

IMPRESSUM

Editeur

Commune de Troistorrents

Comité de rédaction

Commission communication et information

Mise en page

RMS Communications, Val-d'Illiez

Impression

Imprimerie des Colombes, Collombey

Tirage > 2'250 exemplaires

Contact > corinne.cipolla@troistorrents.ch

PROCHAIN NUMÉRO

C'est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos ou votre logo. Pour être publiables, les photos doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif) et vos logos vectorisés (format .eps ou .ai). Evitez donc les photos prises avec des téléphones portables.

Le prochain numéro du Troistorrents-Morgins Information paraîtra en juin 2019. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par courriel à corinne.cipolla@troistorrents.ch **jusqu'au 30 avril 2019.**